

# SALON LES BELLES CHOSES · LIMOGES

Contact :  
SARL Les Deux B  
1, rue des Billanges  
87340 La jonchère Saint Maurice  
06.45.90.31.49  
ms.brocante@gmail.com

Organisé par - La SARL Les deux B"

Samedi 20 Mars / Dimanche 21 Mars 2027  
Pavillon Buxerolles - Parc des expositions -  
LIMOGES

## Bulletin d'inscription

*Réservé uniquement aux Professionnels de l'antiquité et de brocante.*

*Attention sélection des stands sur photos (par mail, ou courrier), votre inscription sera validée 1 fois le dossier reçu complet (Règlement signé, chèque de réservation ou virement/CB, chèque de caution, photos descriptives de votre marchandise déballée). Votre inscription sur les salons antérieurs ne garantit pas la validation automatique de votre inscription. Vous recevrez une confirmation si acceptation, sinon votre dossier vous sera renvoyé. Dossier à renvoyer avant le 1er février 2027, après cette date les inscriptions seront ouvertes à l'ensemble de notre réseau.*

NOM ..... PRENOM .....

ou Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tel portable .....

E-mail.....

Site internet/Page facebook/instagram : .....

Autorisation à partager vos pages/informations/ données professionnelles Oui ☐ Non ☐

N° de registre de Commerce (Obligatoire) .....

N° police d'assurance responsabilité civile professionnelle (obligatoire) .....

Modules souhaités : Possibilité de prendre plusieurs modules (Electricité inclus)

9M² (3X3M) : 210 € TTC x .... = ..... 12M²(4X3M) : 270 € TTC x .....=.....

15M² (5X3M) : 330 € TTC x ....=..... 18M² (6X3M) : 390 € TTC x .....=.....

Grille fournie : 2m de haut X1m20 : .....X 3€ =.....( Minimum 2)

Merci de nous décrire la marchandise qui sera sur votre stand (obligatoire) :

.....

.....

Montant total : module(s) + Grille(s) : = .....

Merci de fournir un chèque de caution de 50€ pour la location des grilles et la remise de votre stand nettoyé.

le .....

- A joindre sans faute avec le bulletin d'inscription ( Dossier incomplet inscription non prise en compte)
- Chèque du montant total de réservation à l'ordre de « SARL Les deux b » (Retirer après manifestation + chèque de caution valable pour l'ensemble des exposants pour location de grilles et pour la remise du stand propre à fournir obligatoirement.
  - Photocopie extrait Kbis /attestation d'assurance.
  - Règlement du salon signé (au dos)

Signature impératif

**Salon Les Belles Choses de Limoges**  
**Sarl "les deux B" - MS Brocante**

**Règlement intérieur**

1. Le salon est réservé aux personnes inscrites au salon, et professionnels de l'antiquité et de la brocante. Les emplacements attribués devront être occupés par le signataire du bulletin d'inscription. Chaque exposant est responsable de son stand et s'engage à respecter la législation en vigueur. Il devra être assuré pour les risques qu'il court ou fait encourir à des tiers. Aucun recours ne pourra être exercé contre les organisateurs.
2. Le salon est réservé uniquement aux objets anciens, **sont interdits à l'exposition et à la vente : les objets neufs. Pour les objets de copie, ou de reproduction une tolérance est accordée, les objets ne doivent pas représenter plus de 20% de votre stand, et devront être identifiés comme tel. Un expert sera sur les lieux pour faire appliquer le règlement. Tout désaccord avec cette clause peut entraîner l'expulsion immédiate de l'exposant sans aucun remboursement possible.**
3. Nul ne pourra sous-louer tout ou partie de son stand, sauf accord préalable des organisateurs.
4. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature sans qu'il ne puisse être réclamé d'indemnisation. Sélection des dossiers d'inscription sur photos de marchandise, la marchandise déballée lors du salon doit correspondre aux photos envoyées.
5. Les marchandises présentées demeurent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires. Chaque exposant s'engage à renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de perte, vol, dégradation qui pourrait survenir à ses matériels, marchandises ou à lui-même.
6. Chaque s'exposant **s'engage à un effort de présentation et à respecter les normes de sécurité en particulier concernant les installations, électriques/passage des allées.** Aucun déballage ne sera accepté dans les allées.
7. L'installation se fera à la veille à partir de 08h00 jusqu'à 20h et de 6h30 à 8 h30 le jour de l'ouverture du salon, le démontage pourra se faire dès la fermeture le dimanche à partir de 18h jusqu'à 22h et le lundi de 9h30 à 12h.
8. Les emplacements sont délimités par des modules décrits dans le bulletin d'inscription. Les stands sont équipés de tables gratuites en fonction des modules choisis. Des grilles d'exposition peuvent être rajoutées au prix de 3€ à la location, à réserver à l'avance par le bulletin d'inscription, la participation électrique est incluse dans le prix du module. Les exposants qui le souhaitent, peuvent, dans la limite de leur stand, ajouter leurs tables, grilles et étagères personnelles. Les grilles en location sont à restituées après le salon. Un chèque de caution de 50 € est à fournir pour la location, il vous sera restitué lors du retour des grilles, et inspection de vos emplacements propres. Chaque exposant s'engage à occuper son emplacement jusqu'à la fermeture au public, heure fixée pour le remballage et à la fermeture du public le dimanche. Il devra rendre son stand nettoyé. (Merci de ne pas laisser d'emballage/cartons/polystyrène sur vos emplacements ou dans l'enceinte).
9. L'ouverture au public a lieu le samedi de : 9h à 19h, et le dimanche de 10h à 18h. L'entrée est fixée à 3€.
10. Aucun remboursement si désistement de votre inscription à 30 jours du salon.

**Je soussigné(e) Mr/Mme..... reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter sans exception ni réserve.**

*Signature précédé de la mention : Lu et approuvé.*

**Fait à ..... , le.....**